

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°317. Septembre 2014.



LUTTES

SOLIDARITES

TRAVAIL

SOMMAIRE

P.2 *ANDENNE –*
**"ENCORE BIEN DES CHOSES
 À APPRENDRE"**
 Un militant raconte son engagement
 au sein de LST

P.3 *FÉDÉRATION –*
17 OCTOBRE
 /4 Un rappel des actions du 17 octobre
 Rejoignez-nous !

P.5 *CINEY-MARCHE –*
**ECHO DE L'ASSEMBLEE DES
 MILITANTS**
 Mettre ensemble des mots sur les multiples
 formes de répression que nous subissons

P.6 *NOS DROITS –*
RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT
 Contre l'interdiction de mendier

P.7 *ANDENNE –*
HORS CADRE
 Rêve et nature

P.8 *FÉDÉRATION –*
CA SE PASSE
 Ici et là on se mobilise



REFUSER L'INACCEPTABLE

EDITORIAL

En toile de fond, des choix de société qui permettent l'application de politiques de répression et de criminalisation de celles et ceux qui subissent déjà la grande pauvreté.

Malgré cette violence et ce mépris, un courage et une force déployés tous les jours pour résister, de multiples façons, à la misère. Pour rester debout.

Malgré tout ce qui divise, la volonté de se rassembler et de construire une parole commune pour questionner et interpeller l'application de politiques qui enfonce les plus pauvres dans une insécurité d'existence permanente.

C'est ce que nous ferons cette année encore à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Nous vous invitons à nous y rejoindre, ce 17 octobre au Parlement wallon.

Chantal Cornet

**Que celui ou celle qui sait lire,
 lise et PARTAGE ce JOURNAL
 avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**



ANDENNE

« J'AI ENCORE BIEN DES CHOSES À APPRENDRE »

UN MILITANT NOUS RACONTE
SON ENGAGEMENT AU SEIN DE LST

PRENDRE CONSCIENCE

J'ai commencé la militance à LST il y a un peu plus de 25 ans je crois maintenant. Au début, c'était un peu peut-être par curiosité. Voir ce que le groupe faisait. J'étais en quelque sorte « spectateur » et je ne prenais pas la parole, je n'intervenais pas.

Puis, il y a eu aussi ma période de bénévolat au mouvement avec un autre militant qui me rappelle plein de souvenirs.

LST m'apporte beaucoup de choses. Notamment rencontrer et connaître des personnes, même se lier d'amitié et pouvoir aider. **Cela m'a aidé à ouvrir les yeux sur le monde et sur ce qui se passe en ce moment.**

Certains pensent que cela ne sert à rien qu'on se rassemble et qu'on porte une parole. Mais je vois que c'est faux et encore à l'heure actuelle, je suis étonné des propos que certaines familles nous livrent et des difficultés qu'elles rencontrent.

Même dans ma propre famille, j'ai dû « ouvrir » les yeux de certains. Ils ne connaissent pas la misère des gens.

Je savais que la misère pouvait faire mal à des familles mais je ne me mettais pas à leur place et je ne comprenais pas.

Et puis, je me suis retrouvé dans une situation pas simple à un certain moment...

Quand je suis concerné personnellement, ce qu'il y a, c'est que je ne sais pas me confier facilement devant des personnes mais plutôt en petit comité.

J'ai pu compter sur LST qui m'a aidé à comprendre les différents documents, m'accompagner dans des rendez-vous ou démarches...

On est alors de « l'autre côté » et on comprend mieux les choses !

Lors de la dernière assemblée des militants, j'ai vu la souffrance que certains services pouvaient produire sur un adolescent et sur sa famille. Le mal que cela pouvait faire psychologiquement.

**Que la misère pouvait détruire une famille, une personne.
Et j'ai encore bien des choses à apprendre...**



Illustration d'une cave à Andenne

SE MOBILISER

Ce qui m'agace un peu, c'est que, lorsqu'on organise des actions importantes, certains disent que cela ne sert à rien. Mais au contraire, si on ne fait rien... Il faut bouger, se mobiliser. C'est important de se rassembler, de se mobiliser pas seulement pour nous mais aussi pour nos enfants, nos petits-enfants.

Certains n'ont pas encore très bien compris le mouvement et ce pour quoi on se bat. Et ils n'ont pas vraiment l'esprit de rassemblement. Même si certains viennent comme moi pour voir des gens, il faut se dire que ce n'est pas seulement cela « LST ». Il y a un engagement derrière.

Quand on voit de nos jours, le nombre de personnes qui se retrouvent au chômage, à la rue... on se dit qu'il faut faire quelque chose et réagir !

Il y a aussi le fait qu'avant je venais moins car je travaillais. Ce n'est plus le cas maintenant et donc, j'ai plus de temps à consacrer à ma militance, au mouvement.

S'INVESTIR PLUS

J'ai également eu un gros problème de santé qui fait que je vois la vie autrement. Cela m'a fait changer et peut-être que cela m'a aidé à comprendre certaines choses.

Je me dis que j'ai encore quelque chose à faire ici sur terre ! Je vois la vie autrement !

Je me dis que la vie est tout de même belle et que si l'on se bat, c'est pour que d'autres en profitent aussi.

C'est vrai que je me suis encore plus investi aujourd'hui parce que j'ai envie de combattre des situations impensables. Parfois, lorsque j'interviens, que je prends la parole... je me surprends moi-même !

Lorsque nous sommes allés voir le film « Deux jours, une nuit », des Frères Dardenne, je me suis un peu retrouvé dans ce film. C'est une petite partie de moi.

Quand j'ai perdu mon emploi... Mes collègues ne m'ont pas soutenu... Tu te sens abandonné de tous. J'étais en clinique et je n'ai pas vu un collègue, un chef... mais ça te trotte dans la tête. Mais à ce moment-là, tu te dis : « Bon sang, je ne vois personne. » Il y a la pression des chefs... Je suis tombé dans une boîte de merde et c'est tout.

Je me suis retrouvé un peu dans la même situation que la dame dans le film. C'est là qu'on voit ses vrais amis.

Je m'investis un peu plus dans tout ce que je fais. Que ce soit dans ma vie privée ou ici dans le mouvement...

J'ai participé aux Objectifs du Millénaire, j'ai lu un témoignage aux indicateurs complémentaires ainsi qu'au Parlement wallon lors du 17 octobre, je participe à différentes rencontres et aux ateliers, etc.

Ce qui est bien, c'est **qu'on prépare et qu'on évalue** tout cela avec LST.

Lorsqu'on prend la parole, ce n'est pas en son nom personnel mais au nom du mouvement. On ne donne pas son propre point de vue mais celui de toutes les personnes qui participent à nos rassemblements.

Je vois un changement physiquement, moralement...

Je dirais que désormais, j'essaie de prendre une place que je n'osais pas prendre avant.

Je terminerai en disant que **l'important c'est l'amitié... !**

Un militant

FEDERATION

17 OCTOBRE :

JOURNÉE MONDIALE DU

REFUS DE LA MISÈRE

Le 17 octobre 1987, plusieurs milliers de personnes de tous milieux se rassemblent sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris, Place du Trocadéro.
Le père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD, y pose une dalle *commémorant* les victimes de la misère.

Cette dalle nous rappelle que :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Depuis le 17 octobre 1996, le mouvement LST organise des actions publiques.

- 1996 : "Une ballade historique" au coeur du vieux Namur.
- 1998 : À travers le Rapport général sur la pauvreté, nous exprimons nos luttes.
- 1999 : Les plus pauvres analysent les projets inscrits dans la perspective d'un « Etat social actif ».
- 2001 : Nous organisons symboliquement une vente publique de travailleurs.
- 2002 : Le dialogue avec les plus pauvres : une longue histoire de lutte pour le droit à la parole.
- 2003 : LST, 20 ans de luttes !
- 2004 : Le Rapport général sur la pauvreté a 10 ans : résistons à l'enterrement de la lutte contre la pauvreté.
- 2005 : Faire respecter le droit des plus pauvres à vivre en famille.
- 2006 : La politique wallonne du logement peut-elle contribuer à une « nouvelle pratique immobilière sociale » ?
- 2007 : Signature d'une déclaration de solidarité.
- 2008 : Inauguration officielle de l'installation d'une copie de la Dalle en l'honneur des victimes de la misère dans la galerie du Parlement wallon.
- 2009 : Rappeler et maintenir le dialogue.
- 2010 : Publication d'une étude sur « la conditionnalité des droits ».
- 2011 : Réflexion autour de la pauvreté et l'alimentation durable en lien avec la journée mondiale de l'alimentation.
- 2012 : Le droit au logement : simplement s'abriter ou habiter durablement quelque part ?
- 2013 : L'accès à la sécurité d'existence pour tous?
- **2014 : Refusons la criminalisation de la pauvreté. Luttons contre l'accroissement des inégalités.**
Les législations interdisant, dans différentes villes, l'occupation de certains lieux par des mendiants, sont un exemple évident de la répression que vivent les plus pauvres (voir sur notre site le tract de LST : « Namur veut réglementer la mendicité »).



FEDERATION



Le 17 octobre est depuis plus de vingt ans, déclaré « journée mondiale du refus de la misère »

Au sein du mouvement LST, nous voulons que cette journée soit un moment fort d'interpellation et de prise de parole des plus pauvres.

La véritable lutte contre la pauvreté passe par une écoute, une prise en compte de la parole des personnes concernées au sein d'une réelle concertation.

LST

Luttes - Solidarités - Travail

**Refusons la criminalisation de la pauvreté.
Luttons contre l'accroissement des inégalités.**

**17 OCTOBRE :
JOURNÉE MONDIALE
DU REFUS DE LA
MISÈRE.**



Mouvement LST
www.mouvement-LST.org



Rejoignez-nous de 10 à 17h à l'entrée du Parlement wallon !

CINEY-MARCHE



ECHO DE L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS

METTRE ENSEMBLE DES MOTS SUR LES MULTIPLES FORMES DE RÉPRESSION QUE NOUS SUBISSONS

« J'ai travaillé plus de 18 ans dans la sidérurgie et d'autres secteurs, mais toujours en intérim. En janvier 2015, je perds mes droits au chômage. C'est comme si je n'avais jamais travaillé. »

« Ce qu'on retient de nous, c'est qu'on est des chômeurs, des incapables ! On ne voit pas tout ce qu'on a fait, ce qu'on est capable de faire... »

« La peur pour mes enfants, de ne pas savoir les nourrir, c'est tous les jours que je la vis. »

« J'ai peur de me retrouver à la rue. Je sais ce que c'est... Je ne veux pas que ça recommence. »

Ensemble, à partir de ce que nous vivons au quotidien, nous voulons construire une parole et une analyse que nous irons porter au Parlement wallon, le 17 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

des priorités, c'est l'emploi. Les nôtres sont tout autres. Nos priorité ce sont nos enfants, que nos familles ne soient pas divisées, se loger, manger...

Le besoin fondamental d'assurer sa subsistance. Or, nous constatons tous les jours, que c'est de plus en plus difficile d'accéder à ces droits fondamentaux.

Deuxième constat, on nous impose des tas de conditions pour obtenir ou garder le droit au chômage ou au RIS, pour accueillir nos enfants quand ils sont placés,... et pour quantité d'autres droits qui devraient nous garantir une plus grande sécurité d'existence.

Comme ces conditions sont impossibles à remplir, nous sommes sanctionnés, nous perdons nos droits et au final nous nous retrouvons dans une insécurité d'existence encore plus grande.

Troisième constat, on nous met la pression en permanence et on nous fait intégrer qu'on est responsable de notre situation. « T'as pas de boulot, pas de logement, c'est de ta faute ! » On est critiqué sur tout, notre mobilité, notre disponibilité, notre physique... On fait passer le message qu'on est des incapables, des inutiles.

De cette façon, on fait reculer les seuils de misère. Ce qui était inacceptable hier, devient la norme imposée aujourd'hui.. Même si le coût humain à payer est intolérable.

Par ce travail collectif, nous essayons de comprendre ensemble quels sont les mécanismes qui produisent autant de misère et de répression. Et c'est sur la base de cette analyse commune que nous irons publiquement interpeller.

Chantal Cornet

EN ASSEMBLÉE DES MILITANTS

Le samedi 31 mai, nous étions une quarantaine de militants des différentes locales du Mouvement LST à nous réunir en Assemblée des militants.

Cette fois, c'était le tour du groupe de Ciney-Marche d'inviter les autres régions.

Nous nous sommes rassemblés dans la salle à Rochefort. Nous étions nombreux de la région de Jemelle à nous mobiliser à cette occasion.

Dans la continuité des deux dernières Assemblées de militants, nous avons poursuivi nos réflexions sur :

ce qui permet et ce qui freine l'accès à plus de sécurité d'existence

en analysant plus particulièrement les conséquences de l'application des nouvelles mesures en matière de chômage.

DIRE CE QU'ON VIT

Pour démarrer ce travail de réflexion collective nous avons lu ensemble quelques phrases que certains d'entre nous ont exprimées lors d'assemblées précédentes. Tout de suite le débat était lancé.

Que ce soit de Andenne, de Fontaine l'Évêque, de Jemelle, de Namur... nous étions nombreux à témoigner de situation de fin de droit au chômage, de menaces d'expulsion, de l'angoisse de ne pas savoir assurer le lendemain, des craintes quant à l'avenir de nos enfants...

La plupart soulignaient le combat de tous les jours pour assurer la subsistance de la famille.

COMPRENDRE ET INTERPELLER

Ensemble, à partir de ces nombreux témoignages, nous avons dégagé plusieurs constats.

Premier constat : les pouvoirs publics

PETITES NOUVELLES

OHEY ET FOSSES

Décès

On a appris le décès d'Adelin Cornet le 9 août 2014. A Christiane, ses enfants, ses petits-enfants et leur famille, le mouvement LST s'associe à leur peine.

Le 14 août 2014, c'est Elisabeth Brochard qui s'en est allée vers d'autres cieux. A Pierre, ses enfants, ses petits-enfants et arrières petits-enfants, et leur famille, le mouvement LST s'associe à leur peine.

En ce mois d'août, Adelin Cornet, et quelques jours après Elisabeth Bertrand-Brochard s'en sont allés pour leur dernier voyage.

Nous nous sentons un peu orphelins sur ce chemin de vie et de choix radicaux que nous avons partagé avec chacun d'eux et tant d'autres.

Ils ont été, chacun à leur manière des acteurs du possible dans les projets de TROC et de LST.

Merci à tous les deux et à leur famille pour tous les instants partagés qui nous ont permis de découvrir ensemble et de croire en des chemins pour un monde plus juste et plus humain.

Luc et Annette

NOS DROITS

NAMUR INTERDIT LA MENDICITÉ

LE 26 JUIN 2014, LA VILLE DE NAMUR ADOPTE UN ARRÊTÉ COMMUNAL INTITULÉ
« RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À LA MENDICITÉ
SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE NAMUR ».

RÉSUMÉ DE L'ARRÊTÉ NAMUROIS

Voici la synthèse de cette réglementation, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014 pour un an, soit jusqu'au 30 juin 2015. On suppose que la réglementation sera prolongée au-delà, moyennant sans doute les modifications que justifiera l'évaluation du système mis en place.

L'arrêté communal du 26 juin 2014 définit la mendicité par « le fait de demander aide et assistance au public sous forme d'aumônes ou le fait de dissimuler la demande d'aumône sous le prétexte d'offrir un service, tel que la vente d'objets, de journaux ou de périodiques... ».

La mendicité se voit interdite dans les lieux publics suivants : essentiellement le centre-ville (la corbeille), les chaussées de Louvain et de Waterloo, le centre de Jambes.

Il est également interdit, sur l'ensemble du territoire namurois, et de façon permanente, de :

- mendier accompagné d'un mineur de moins de 16 ans,
- mendier avec une agressivité physique ou verbale,
- mendier accompagné d'un animal potentiellement dangereux ou susceptible de le devenir,
- mendier en entravant la progression des passants,
- mendier à l'entrée des édifices publics ou privés en entravant l'accès, sur les voies de circulation et les carrefours routiers.

Les sanctions prévues sont sévères : le Tribunal de police peut infliger une amende pouvant aller jusqu'à 270 €, une peine de travail (effectuer des heures de travaux d'intérêt général), et même jusqu'à un emprisonnement de 1 à 7 jours !

L'arrêté communal prévoit aussi la possibilité de confisquer le produit de l'activité interdite, c'est-à-dire la confiscation de l'argent récolté !

Pour convaincre que son texte n'est pas que répressif, la Ville de Namur prévoit dans l'arrêté que les personnes qui ne respectent pas ces interdictions de mendier sont orientées vers le service de Cohésion sociale de la Ville de Namur, et ses partenaires au sein du relais social urbain namurois. Ces travailleurs sociaux ont pour mission d'informer les mendiants qui le souhaitent, de la possibilité d'obtenir une aide du CPAS ou de bénéficier d'une assistance pour les démarches administratives.

UN RECOURS EN JUSTICE

L'asbl LST s'est associée à la Ligue des Droits de l'Homme pour introduire un recours en annulation contre cet arrêté devant le Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat est un Tribunal particulier, qui a pour compétence d'annuler des réglementations qui ne sont pas conformes à la Constitution, aux lois ou aux traités internationaux.

Le Conseil d'Etat annule un arrêté lorsqu'il porte atteinte aux droits de l'homme ou à certains droits fondamentaux que l'Etat belge a l'obligation de respecter, notamment la liberté d'expression, le droit à la vie privée, le droit de vivre conformément à la dignité humaine.

Cette procédure prendra du temps et le Conseil d'Etat ne rendra pas sa décision avant un an ou deux.

C'est la raison pour laquelle le recours introduit par LST et la Ligue des Droits de l'Homme demande également la suspension de l'arrêté communal. Le Conseil d'Etat peut en effet décider, au terme d'une procédure beaucoup plus rapide (quelques mois) de suspendre l'application du texte dans l'attente de la décision qu'il prendra sur la demande d'annulation.

Un militant de LST, qui a connu la rue et qui a pratiqué la mendicité, est également partie requérante. Symboliquement, c'est important.

À côté de la Ligue des Droits de l'Homme qui porte des combats judiciaires chaque fois qu'elle estime que les droits de l'homme sont violés, et à côté de LST, association de terrain qui, aux travers de divers lieux de rassemblement, construit une réflexion collective et fait « caisse de résonance » aux combats des plus pauvres, il est important qu'une personne « en chair et en os » se porte partie requérante à titre personnel, et à travers elle, au nom de toutes celles et ceux qui connaissent la misère jusqu'à devoir mendier.

Nous reviendrons sur les arguments juridiques avancés pour demander l'annulation de cet arrêté.

Philippe Versailles



Photo empruntée sur le site mendicité

ANDENNE

RÊVES ET NATURE

Hors Cadre

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE DES ANIMATIONS BDR : DESSIN, PEINTURE, CUSTOMISATION DE CHAPEAUX OU D'OBJETS EN BOIS, RÉALISATION DE BRACELETS EN ÉLASTIQUE...

Un atelier sur le thème des rêves, dans lequel les enfants expriment, par un croquis, leurs idées sur papier. Ils laissent libre cours à leur imagination et s'inspirent parfois de modèles qu'ils cherchent dans les livres. Après quoi, les choses sérieuses commencent puisqu'il s'agit de mettre des mots sur leurs rêves, d'affiner la structuration et de les réaliser selon la technique de l'acrylique. Pas toujours simple... !

Pour certains, il s'agit de s'évader sur une autre planète où la vie est plus belle et où tout le monde se donne la main. D'autres encore rêvent de prendre le train ou le bus et de voyager (découvrir Paris...).



Ces idées, alors peintes sur les silhouettes en toile cirée, feront partie de la fresque collective de LST « Il quarto stato ».

Et c'est à tour de rôle et avec minutie que les enfants se relaient pour finaliser le travail exigeant de coloration. Fiers du résultat final !



L'atelier sur le thème nature consiste à partir de chapeaux en paille, de les agrémenter avec divers éléments tels que des épis de blé, des pétales de fleurs, de la mousse, de petits branchages, etc. Les enfants s'appliquent délicatement !

Les garçons, quant à eux, se retrouvent autour de petits calots noirs qu'ils peuvent décorer d'éléments du « Mondial » (événement du moment) !



Mais aussi, la customisation avec des boutons de petits objets en bois ou bien pour se relaxer un peu, le partage d'expérience et la réalisation de bracelets avec des élastiques, phénomène de mode actuel !

Sans oublier, bien entendu, l'espace où les livres sont toujours présents et où certains, entre deux ateliers, se rendent pour lire une histoire et se détendre un peu.

A la fin de la semaine, c'est fiers que les enfants repartent chez eux avec leurs réalisations et que les personnages pour la fresque sont emmenés précieusement.

Les enfants et animateurs de la BDR.



CA SE PASSE

SEPTEMBRE		Réunion de préparation pour le projet de vidéo sur le lien, famille Interjournal Atelier famille Agora Concertation accès à l'eau et l'énergie Les 5, 6 et 7 présence au salon Valériane Atelier le fil						
L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.		
01	02	03	04	05	06	07		
08	09	10	11	12	13	14		
15	16	17	18	19	20	21		
22	23	24	25	26	27	28		
29	30							
Réunion de préparation des concertations sur les services publics		Concertation Justice et petite enfance		Une délégation se rend au conseil communal		Concertation Sur le « Test pauvreté »		Assemblée des militants à Namur

OCTOBRE		Journée mondiale du refus de la misère au Parlement wallon Réunion de préparation du 17 octobre				
		01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
Une délégation se rend au conseil communal				Agora	Atelier le fil	

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 16 et 30 septembre. A Andenne, les mardis 9 et 23 septembre. A Noisieux, le lundi 15 septembre. A Binche, le lundi 8 septembre. A Fontaine, le vendredi 19 septembre.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis à 19h. Tous les quinze jours. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h tous les quinze jours

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** reprend en septembre, avec pas mal de projets entre nous et en collaboration.

LES PERMANENCES : le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

ANDENNE

NAISSANCE

Ce 18 juillet 2014, Caroline Trufin (militante du groupe des jeunes à Andenne et fille de Madeleine Dorjoux) et Ludovic Struway sont devenus les heureux parents d'une petite Laure-Anne.

Le groupe des jeunes et sa marraine (Delphine) lui souhaitent la bienvenue et plein de bonheur à la nouvelle famille.

DÉCÈS

La maman de Fabian Sente, militant à LST Andenne est décédée le 02 août 2014. Toutes nos pensées à son fils.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

d'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises de *Ciney-Marche-Jemelle* :

Chantal, Fabien

de Namur : Andrée, Cécile, Luc, Gwendoline et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22

Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :

L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726

Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois

Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand

Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57

hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12

Rue Pépin, 27 - 5000 Namur

namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65

Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal

tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387

de la Fédération Luttes Solidarités Travail

27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG